

Retour à la case

La justice hongroise doit se prononcer demain sur le mandat d'arrêt européen à l'encontre d'Irina Belenkaya.

Nouveau rebondissement dans l'affaire Élise. De sources concordantes, la cour d'appel régionale de Budapest déciderait demain de remettre aux autorités françaises la mère de la petite Élise, laquelle ne s'opposerait plus à son transfert en France.

Irina Belenkaya devrait être mise en examen

Interpellée le 12 avril en Hongrie alors qu'elle s'apprêtait à gagner l'Ukraine avec sa fille de trois ans, puis Moscou, sa destination finale, la citoyenne russe a donné « son accord pour comparaître devant le juge d'instruction » indique son avocat, Grégoire Rincourt. Son transfert au tribunal d'Aix-en-Provence pourrait intervenir

dès demain ou mercredi. Irina Belenkaya devrait loquètement être mise en examen pour « soustraction de mineur par ascendant et complicité de violences volontaires ». Elle encourt respectivement cinq et dix ans de prison ferme.

Depuis son interpellation et son incarcération en Hongrie, Irina Belenkaya se retrouve au centre d'un vaste ballet diplomatique entre Paris et Moscou. Ces dernières semaines, plusieurs représentants des ministères français de la Justice et des Affaires étrangères et des émissaires russes. Selon nos informations, ils auraient discuté « des conditions d'exécution des peines en France et de l'arrivée d'Irina » sur le sol

hexagonal. En clair, les diplomates du Kremlin voudraient éviter que leur compatriote ne débarque menottée et ne reparte illico presto derrière les barreaux.

Éviter tout traitement vexatoire

En gage de bonne volonté, ils ont obtenu de leur ressortissant qu'elle signe un projet de médiation afin de résoudre le conflit avec Jean-Michel André, le père d'Élise (lire ci-dessous). Sur le premier point, il semblerait que les émissaires russes aient obtenu gain de cause. « Irina ne devrait pas subir de traitement vexatoire », avance une source proche du dossier. S'agissant de leur seconde requête, le doute reste en-

tier étant donné que les magistrats en charge du dossier demeurent libres et indépendants de poursuivre la mère d'Élise.

Irina de nouveau en prison ?

Ils disposent de trois options: la remise en liberté, le placement sous contrôle judiciaire, et la mise en détention provisoire. Dans l'entourage de la jeune femme, il se murmure qu'Irina ne repassera pas par la case prison, certains proches ayant été approchés pour lui fournir un certificat d'hébergement.

GEOFFREY DIRAT

Chronologie

■ **Moscou, 2 novembre 2005** : naissance d'Élise.

■ **Marignane, 20 novembre 2007** : Irina est interpellée à l'aéroport alors qu'elle tente de gagner la Russie avec Élise.

■ **Arles, 23 novembre** : Irina apprend que le tribunal de Tarascon saisi en référé par le père d'Élise, ne lui accorde que trois heures de visite une fois par semaine. Dans la nuit, Irina prend un taxi et disparaît avec Élise. Elle gagne Moscou.

■ **Tarascon, janvier 2008** : un mandat d'arrêt international est lancé contre Irina Belenkaya.

■ **Moscou, septembre 2008** : Le père « exfiltré » sa fille de Russie en détournant l'attention de la baby-sitter et en lui remettant un bouquet de fleurs...

■ **Arles, 20 mars 2009** : Élise est enlevée à Arles par Irina et deux hommes de main vraisemblablement russes. Jean-Michel André est roué de coups et défiguré.

■ **Aix-en-Provence, 24 mars** : Le parquet ouvre une information judiciaire contre Irina Belenkaya.

■ **Budapest, 12 avril** : Irina est arrêtée avec Élise.

■ **Arles, 14 avril** : retour de la petite Élise en France avec son père.

■ **Moscou, 17 avril** : le parquet envisage des poursuites contre Jean-Michel André.

Basta !

■ Et Élise dans tout ça ? Depuis sa naissance, la fillette est ballottée au gré de la guerre d'influence et de pouvoirs que se livrent ses parents. Non désirée plus chérie par son père, enlevée par sa mère à deux reprises, qui n'a pas hésité à faire rosser son mari sous les yeux de son enfant, la vie d'Élise n'a pour l'instant rien du long fleuve tranquille. Ce drame familial, sur fond de divorce tumultueux, laissera inévitablement des traces dans l'esprit et le cœur de l'enfant, actuellement suivie par un psychologue. Évidemment, tout cela aurait pu être évité. Il aurait suffi que sa mère et son père pensent d'abord à elle et non à leur ego. Comme le font des milliers de couples qui divorcent.

G.D.

Le père reste inflexible

Témoignage

Contrairement à ce qu'il a été dit et écrit, il n'y a aucun protocole d'accord entre les deux parties dans ce terrible déchirement autour de la garde de la petite Élise. C'est du moins ce qu'affirme Jean-Michel André joint alors qu'il se trouve à Nice avec Élise. Selon l'océanographe arlésien, toute cette médiation est orchestrée par les Russes qui joueraient là une carte diplomatique, celle de se positionner en ardents défenseurs des intérêts de leurs ressortissants à l'étranger.

Élise doit voir un psychiatre

« Cette histoire de protocole est une manœuvre du médiateur russe. Le document a été signé par Irina, mais moi je ne suis pas d'accord. Il prévoit un droit de garde à part égale dans l'année, je n'ai jamais fait une telle proposition », s'irrite le père qui semble inflexible. « Je ne veux pas d'accord car je n'ai discuté avec personne de ce document. Et puis, 6 mois pour l'un, 6 mois pour l'autre, cela rime à quoi ? »

Le droit de garde au cœur du conflit

Depuis le 14 avril où cet océanographe de 53 ans a récupéré sa fille après l'arrestation d'Irina en Hongrie, le feuilleton continue sur le terrain judiciaire.



Irina devrait échapper à la détention en France.

PHOTO P. PARROT

ses petits camarades d'école. « À en croire Jean-Michel André, Élise ballottée depuis des mois entre mère et père aurait évacué le traumatisme de l'agression de mars dernier à Arles où Irina, aidée de deux complices, organise une véritable opération commando avant de fuir avec sa fille vers la Russie.

« Pendant trois minutes, ils m'ont roué de coups »

Le père se souvient de l'incroyable acharnement de ses deux agresseurs qu'il présente comme « des anciens des forces spéciales russes ». « Pendant trois minutes ils m'ont roué de coups de matraque sur l'œil et ce n'est pas un

hasard. » Pour Jean-Michel André, ce hasard porte un nom, Isaïev, le premier mari russe d'Irina.

L'ex-mari d'Irina est accusé d'avoir sapé la médiation internationale

Il est accusé de tirer toutes les ficelles dans cette affaire. « Je ne veux pas qu'Isaïev s'approche à moins de 500 mètres de ma fille. S'il n'avait pas été là, jamais Irina n'aurait fait ce qu'elle a fait. L'homme avec lequel Irina s'était manifestement remise en ménage

est ainsi accusé d'avoir sapé la médiation internationale qui était en cours. « Elle aurait pu permettre de régler la situation. »

En fait, le père ne semble pas prêt à la moindre concession: « La garde, je l'ai obtenue car Irina a kidnappé notre enfant, il faut maintenant aller vers un jugement définitif. »

Contrairement à ce qu'il affirmait, Jean-Michel André ne semble donc pas prêt à céder du terrain dans la négociation. Le cas Élise demeure donc une vraie guerre qui, de l'amour à la haine, place toujours l'enfant au cœur d'un terrible bras de fer.

JEAN-MICHEL VERNE

France pour Irina

Le transfertement de la mère de la petite Élise devrait intervenir dans la foulée.



Marseille, le 14 avril. Jean-Michel André ramène Élise en France.

PHOTO P. GHERDOUSI

Un imbroglio juridique

■ L'affaire Élise est un « sac de nœuds » juridique. À ce jour, Jean-Michel André et Irina Belenkaya sont toujours mari et femme. Deux procédures de divorce ont été engagées. En Russie, elle est suspendue, sans décision sur la garde d'Élise. En France, elle est en cours. À l'automne 2007, alors que les rapports se tendent entre les deux époux qui veulent divorcer, Irina demande à repartir à Moscou avec Élise afin de s'occuper de Sasha, sa seconde fille née d'un premier mariage. Jean-Michel s'y oppose et obtient de la justice française une interdiction de sortie de territoire. Sa femme tente tout de même de s'enfuir, sans succès. Sans débat contradictoire, la garde d'Élise lui est retirée et le père de la fillette se voit confier l'autorité parentale exclusive. Irina n'a qu'un droit de visite limité. L'autre débat juridique concerne la nationalité d'Élise, née à Moscou d'un père français. Lors d'une rencontre avec l'ambassadeur de Russie en France, l'avocat de Jean-Michel André a présenté un acte de naissance français. Son interlocuteur lui a présenté son pendant russe. « La double nationalité n'existe pas en Russie », explique maître Gioia. « Les deux pièces s'annulent. » Élise serait en somme apatride.

« Les Russes, c'est comme les Siciliens... »

Dans l'entourage d'Irina Belenkaya, on attend avec impatience son transfertement en France. « Un mois de prison, ça suffit », déclare Dominique Bastouli, le mari français de la meilleure amie russe d'Irina. L'arlésien caresse l'espoir qu'Irina pourra désormais voir sa fille et ne retournera pas derrière les barreaux. Pour lui, il s'agit avant tout d'une question d'équité. « Il ne faut pas oublier que Jean-Michel André a fait la même chose qu'elle à Moscou, en menaçant la nounou d'Élise pour l'enlever. »

« C'est un manipulateur »

Au-delà de ce souhait, il s'interroge surtout sur les véritables intentions de l'océanographe. « Cet homme n'arrête pas de souffler le chaud et le froid. C'est un sacré manipulateur. Un jour, il est pour l'apaisement, un autre c'est l'inverse. » Pour Dominique Bastouli, le père d'Élise se retrouverait en fait au pied du mur, d'où ses récentes déclarations sur sa volonté de trouver une solution pour les enfants du monde entier. « C'est juste un vieux garçon, vivant avec sa maman, et qui veut s'occuper tout seul de sa petite poupée »

raconte cet homme, convaincu que « les pressions médiatiques de Jean-Michel André ne feront pas plier les autorités russes ». Au demeurant, s'il reconnaît que l'homme est « instruit », il considère qu'il n'est pas « intelligent ». « Il a menacé le père de Sasha [la 1^{ère} fille d'Irina, née d'un précédent mariage, NDLR]. Mais les Russes, c'est comme les Siciliens... », avertit-il en soulignant qu'Irina jouit d'une cote de popularité énorme dans son pays et qu'un député d'extrême droite serait en train de récolter des fonds pour la soutenir. « Irina a du caractère, elle est forte. Si elle doit encore faire de la prison, elle le fera. Mais un jour ou l'autre, elle en ressortira », poursuit Dominique Bastouli. Malgré cet avertissement, il regrette la tournure des événements. « Il fallait enfermer le papa et la maman dans un centre, qu'ils soient assistés d'un psychologue afin qu'ils trouvent eux-mêmes la solution ». Ce dialogue n'a jamais eu lieu. « Et voilà où on en est aujourd'hui », déplore l'ami d'Irina.

G.D.

Irina avec sa fille aînée Sasha. PHOTO ARCHIVES

